



7

Commerce et égalité des genres: éliminer les obstacles au travail décent des femmes par le biais de la politique commerciale

par Anoush der Boghossian*

Résumé

- Le développement durable, qui accorde une place centrale à l'égalité des genres et à l'autonomisation économique des femmes, est l'un des objectifs de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Plusieurs conférences ministérielles relatives aux travaux sur le commerce et l'égalité des genres, la mise en place d'un Groupe de travail informel dédié en 2020 ainsi que la création d'une Unité Commerce et égalité des genres à l'OMC constituent une assise sur laquelle les Membres de l'Organisation peuvent s'appuyer pour améliorer leurs capacités à intégrer les questions de genre dans leurs politiques commerciales.
- Le renforcement du lien entre les rôles étendus des femmes dans l'économie et le commerce international est indispensable pour favoriser le développement économique et il nécessite de soutenir la participation des femmes par le biais de différents types de politique commerciale.
- Même si la plupart des politiques commerciales qui tiennent compte de l'égalité entre les genres se concentrent sur les entrepreneuses, certains Membres de l'OMC les utilisent en particulier pour résoudre les difficultés auxquelles les femmes sont confrontées en tant que travailleuses.
- Il s'agit notamment d'améliorer les possibilités d'emploi et de lutter contre la ségrégation fondée sur le genre dans les emplois peu qualifiés et faiblement rémunérés des secteurs liés au commerce, ainsi que de se préoccuper des conditions de travail et de la violence fondée sur le genre dans les entreprises exportatrices.
- En soutenant le développement des compétences des femmes et en s'attaquant aux conditions de travail qui leur sont préjudiciables, les politiques commerciales servent également à combler l'écart entre les genres en matière d'emploi dans les secteurs tournés vers l'exportation. C'est le cas de certaines politiques nationales qui encouragent le développement des compétences des femmes au moyen de programmes de renforcement des capacités ou en s'appuyant sur la composante formation d'accords commerciaux régionaux intégrant des dispositions sur l'éducation axées sur le genre, et de quelques programmes d'Aide au commerce.
- L'analyse présentée dans ce chapitre constate qu'une approche mixte prenant en compte différents types de politique commerciale peut être un moyen efficace d'améliorer l'accès des femmes à l'emploi formel et au travail décent dans le commerce.

Contexte et introduction

Les femmes jouent un rôle important dans l'économie et dans la société dans son ensemble. Même lorsque leur participation à l'emploi traditionnel est habituellement plus faible que celle des hommes, elles restent actives sur le marché du travail formel et en dehors. Il est intéressant de constater, comme le fait ce chapitre, que le nombre de travailleuses dépasse le nombre de travailleurs dans de nombreux pays et secteurs voués à l'exportation.

Toutefois, dans l'ensemble, les femmes se heurtent toujours à de nombreux obstacles qui entravent leur participation au marché du travail formel, notamment dans les emplois liés aux entreprises tournées vers l'exportation. Parmi d'autres aspects, elles manquent

surtout d'accès aux ressources et portent la majeure partie, si ce n'est la totalité, de la charge des soins non rémunérés. Elles doivent dans le même temps supporter les difficultés associées aux normes sociales de genre qui peuvent constituer des barrières au commerce et empêcher leurs émancipation économique.

Comme le reconnaît également le présent chapitre, surmonter les difficultés rencontrées par les femmes n'est pas seulement une question d'augmenter la quantité d'emplois mais aussi d'améliorer leur qualité. Lorsqu'elles travaillent dans les secteurs exportateurs, les femmes sont largement reléguées aux postes peu ou pas qualifiés et faiblement rémunérés. Dans l'ensemble, il est important de soutenir la participation des femmes dans l'emploi très qualifié, mieux rémunéré et formel.

Pour résoudre ces problèmes, les gouvernements ont recours à diverses politiques commerciales, telles que les stratégies nationales de développement et les politiques commerciales nationales sectorielles, les accords commerciaux régionaux et les programmes d'Aide au commerce qui favorisent l'accès des femmes à l'emploi formel dans les secteurs tournés vers l'exportation. Ces efforts se heurtent également à des difficultés: le manque de collaboration interministérielle des gouvernements et la déconnexion entre les diverses politiques commerciales. L'approche mixte des politiques commerciales proposée dans ce chapitre peut contribuer à relever ces défis.

Question de recherche et méthodologie

L'objectif de ce chapitre est d'examiner plusieurs types de politiques commerciales et de quelle manière elles peuvent être combinées avec des mesures à orientation sociale pour soutenir l'emploi formel et le travail décent en général pour les femmes.

Ce chapitre examine quatre types d'instruments de politique commerciale: les stratégies ou politiques commerciales nationales, les dispositions relatives au genre dans les accords de libre-échange et les accords commerciaux régionaux, les programmes d'Aide au commerce, et les dispositions des accords de l'OMC, notamment les décisions relatives au développement qui ont été adoptées par l'OMC.

La méthodologie se fonde sur l'analyse des examens des politiques commerciales des Membres de l'OMC, les exercices de suivi et d'évaluation de l'Aide au commerce de l'OMC, et les notifications des Membres à l'OMC concernant leurs accords de libre-échange et leurs accords commerciaux régionaux, ainsi que sur l'examen, en tenant compte des questions de genre, des dispositions des accords de l'OMC et d'autres décisions des gouvernements concernant le développement.

Résultats et considérations politiques

Bien que la demande de main-d'œuvre féminine soit forte dans de nombreux secteurs tournés vers l'exportation, en particulier dans le monde après le COVID-19, les contributions économiques des femmes dans ces secteurs ne sont souvent pas valorisées dans la même mesure que celles des hommes, pour ce qui a trait aux salaires et aux postes occupés. De fait, les femmes restent confrontées à des conditions de travail dangereuses et discriminatoires.

La politique commerciale contribue à différents niveaux à surmonter ces difficultés et d'autres défis en matière d'égalité des genres. Certains gouvernements ont conçu des politiques commerciales nationales qui tiennent compte des questions de genre et encouragent l'emploi des femmes, tout en s'attaquant aux inégalités salariales, au harcèlement et à la violence à l'égard des femmes. D'autres gouvernements ont accordé des incitations financières au secteur privé pour qu'il poursuive des objectifs similaires. En outre, plusieurs accords commerciaux régionaux ont des dispositions visant à améliorer l'égalité d'accès aux possibilités d'emploi. De même, comme le montre ce chapitre, certains programmes d'Aide au commerce suivent cette tendance et s'attaquent à la discrimination dans l'emploi et à la violence fondées sur le genre.

De nombreux gouvernements ont également intégré des programmes de renforcement des capacités ou des éléments de formation dans leurs mesures de promotion du commerce ciblant les femmes. Outre leur soutien aux entrepreneuses, certains gouvernements ont mis en place des programmes de formation destinés aux travailleuses dans les secteurs exportateurs. Cependant, seules quelques politiques prévoient des programmes pour former les femmes à s'insérer dans les secteurs actuellement dominés par les hommes, où elles peuvent gagner deux à trois fois plus que dans les secteurs traditionnels où elles se concentrent.

Dans l'ensemble, les gouvernements ont conçu des politiques commerciales qui s'attaquent aux obstacles à l'emploi auxquels les femmes sont confrontées dans les secteurs exportateurs et ils pourraient utiliser l'éventail de politiques à leur disposition pour veiller à ce que le commerce profite aux femmes. En ce sens, les programmes d'Aide au commerce, les politiques commerciales nationales et les dispositions relatives au genre dans les accords de libre-échange pourraient être combinés dans le cadre d'une approche mixte afin d'aborder également les politiques sociales essentielles en matière d'égalité des genres. Les gouvernements pourraient également se servir de la «souplesse» offerte par les accords de l'OMC, tels que l'Accord sur l'agriculture, pour agir en faveur du travail décent des femmes. De plus, la plupart des accords de libre-échange qui contiennent des dispositions relatives au genre font référence aux conventions de l'OIT qui protègent les femmes au travail, au Programme de promotion du travail décent de l'OIT et à la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

* Auteure:

Anoush der Boghossian, Unité Commerce et égalité des genres, Organisation mondiale du commerce.



Scanner le code QR ou
cliquer ici pour accéder à
la publication intégrale

Organisation internationale du Travail
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

E: corley@ilo.org

© OIT 2023